Epergies de la Victorie Octobre 2015 Dronimages - Saint-Cannat

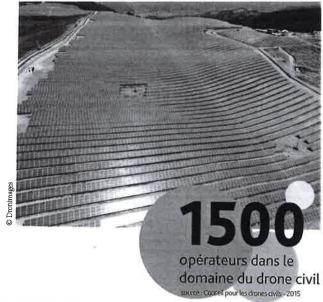
## Hauteur de com'

Cette PME s'est spécialisée dans les vidéos promotionnelles. Un marché porteur car le drone est « tendance » et conforte l'identité visuelle des clients.



Un film spectaculaire sur les sites touristiques de Languedoc-Roussillon; trois autres réalisés au château Lacoste (Le Puy-Sainte-Réparade) sur les vendanges, les chais et les œuvres d'art; un « format court » sur une exposition dans la chapelle Notre-Dame de Consolation,

à Aix-en-Provence... En extérieur comme en intérieur, le drone est devenu « l'arme fatale » de la communication visuelle, notamment sur le web. C'est le business de Dronimages, à Saint-Cannat. Née il y a quatre ans de la rencontre entre un ancien pilote de l'armée de l'Air passionné d'image (Vincent Tricart) et d'une sociologue reconvertie dans le conseil artistique et la réalisation (Emmanuelle Prévot), la société s'est lancée sur ce créneau juste avant que le marché ne soit submergé d'opérateurs. Une longueur d'avance qui lui permet de travailler dans différents secteurs (le bâtiment, l'automobile, le transport maritime, les institutions...), mais aussi de participer au tout nouveau Conseil pour les drones civils, chargé d'encadrer l'usage de cet équipement en France. Alors, le drone, une mode passagère ou un nouveau média ? « Ce ne sont pas des images aériennes à moindre coût. Le drone a la vision de l'oiseau et permet de montrer des détails que l'on ne voit pas autrement. Cela apporte du sens et une nouvelle forme de narration », assure Emmanuelle Prévot.



## PROMOTION ET FICTION

Pour l'entreprise, le drone a un bel avenir. « Il commence à être utilisé dans les fictions. Il va aussi se développer dans les secteurs de la sécurité et de la surveillance », prévoit la responsable. Pour un minimum de 2 500 € HT, Dronimages est capable de produire un film promotionnel de A à Z. Un travail qui nécessite une expertise au niveau du scénario, du tournage (la coordination entre les pilotes du drone et de la nacelle portant le système photo-vidéo doit être parfaite) et de la postproduction. Sans compter le respect d'une réglementation contraignante – et nécessaire – qui impose en France d'avoir toujours le drone en vue, de ne pas monter à plus de 150 mètres d'altitude et d'équiper l'engin d'un parachute en cas d'usage urbain.

Forte de son expérience, Dronimages organise aussi des sessions de formation à l'usage d'entreprises souhaitant s'équiper d'un drone. La société, membre des pôles Pégase (Aéronautique et spatial), Primi (Pôle Transmédia Méditerranée) et Archeomed (Pôle dédié aux métiers de la culture et des patrimoines à Arles), prévoit de réaliser 300 000 € de chiffre d'affaires en 2015.



ZA de la PILE 269, avenue Jean Monnet 13760 Saint-Cannat 04 42 67 19 39 4 salariés et 3 freelances spécialistes de l'image.

